

Compte rendu du 9 avril 2014

Présents: Bruno Andreotti, Anne Anthore, Marc Apfell, Sara Ducci, François Gallet, Jérôme Jovet, Antoine Kouchner, Christophe Barrière (10h30)
Représentés: Sylvain Chaty (F. Gallet), Julien Browaays (Anne Anthore), Laurent Ménard (Antoine Kouchner), Catherine Jacquard (Marc Apfell)

Invités : Maximilien Cazayous, Sylvie Hénon, Alain Ponton, Francis Richard, Alain Roger, Véronique van Elewyck

La séance commence à 9h

Point d'ordre: De sorte à assurer la représentation des collègues Biatss en l'absence pour congé formation de Céline Benoit, Alain Roger devient invité pendant cette période.

Point 1) Approbation des modifications de maquettes.

Sylvie Hénon présente le détail des changements pour le M1. Les changements pérennes consistent en une diminution du présentiel, des cours de 1h30, une incitation au contrôle continu, et une augmentation des TP. Un ajustement: l'option "capteurs" est remplacée par une option "cosmologie". S'ensuivent des discussions sur le contrôle continu et sur la seconde session (deux jurisprudences s'affrontent, liées à des actions au tribunal administratif de l'UNEF et de la CPU).

Vote: Contre 0 Abs 0 Pour 12

Alain Ponton présente le M2 Acoustique et Fluide, composé de l'Acoustique (M2R), Capteurs et contrôles non destructifs à ultrasons (M2Pro), Physique de la Matière molle (M2 franco-espagnol, Universidade da Coruña). Les dernières modifications du dossier n'ont pas été examinées par le CENS. Selon la procédure établie par le Bureau des Relations Internationales, la convention d'application pour la partie " Physique de la Matière molle a été approuvée par le CEVU de l'Université après avoir reçu l'agrément préalable du CUFR d'Octobre 2011. Ce projet se fonde sur un accord cadre Paris Diderot - Universidade da Coruña, et sur un accord cadre de mobilité Erasmus (enseignants et étudiants). Le trimestre en France concerne les matériaux structurés et nanomatériaux, la rhéophysique, la physico-chimie et la physique statistique des polymères, les interfaces et le stage. Il est projeté d'ouvrir vers la chimie des matériaux. Le bilan sur la première année: 5 français, 2 espagnols avec des difficultés d'expression en français. Le projet a été initié par deux équipes de recherche, l'une française et l'autre espagnole. Une discussion s'ensuit.

F. Gallet suggère de monter un projet de Master international plus large. Sylvie Hénon souligne qu'il n'y a plus de mutualisation au sein du M2, et qu'à la rentrée 2016, l'abandon des spécialités au profit de parcours au sein d'une mention nécessite un niveau de mutualisation plus grand. Christophe Barrière confirme qu'il n'y a pas d'inscrits aux options communes. François Gallet, et le CUFR, partagent cette exigence de mutualisation. Bruno Andreotti demande des éclaircissements sur l'adossement à deux équipes de recherche seulement. Alain Ponton précise que les responsables français et espagnol du master appartenant à deux équipes de recherche ont rédigé la convention d'application du master

mais que les thématiques couvertes concernent de nombreux laboratoires de recherche en et hors Ile de France ainsi que des entreprises et une collaboration avec l'Université de l'Oregon. Il précise également que les étudiants sont libres du choix de leur stage. Sara Ducci fait part de son expérience personnelle, dans laquelle cet adossement à des équipes de recherche précises n'existait pas, et où le M2 visait au contraire à essaimer largement dans de multiples équipes. Bruno Andreotti pose la question du niveau des étudiants. Alain Ponton répond que l'ambition du M2 est de former des doctorants orientés vers des problèmes pratiques industriels (thèse de type CIFRE). Christophe Barrière apporte des éléments factuels à cette question. Sylvie Hénon pose la question du choix du label M2R. Alain Ponton répond que la distinction s'atténue. François Gallet souligne la fragilité du montage, demande d'en élargir l'assise en Ile de France et d'effectuer un bilan sur les débouchés dans un an et un bilan complet après deux ans.

Vote: Contre: 0 Abs: 1 Pour: 11

Christophe Barrière présente l'évolution du M2 Acoustique. Le cours de Mécanique des milieux déformables est supprimé (car en M1), les ECTS étant répartis sur les modules les plus difficiles. Il fait part de sa crainte d'un tarissement du flux de M1 de P7, du fait de l'absence d'option spécifique "acoustique".

Vote Contre: 0 Abs:0 Pour: 12

Antoine Kouchner présente l'évolution de NPAC=Noyaux Particules Astroparticules Cosmologie, M2 cohabilité P6, P7, P11, INSTN. Il s'agit d'une création de Luc Valentin, porté par Paris 11 (en vague E, mais anticipé d'un an). Une convention a été signée entre les établissements (convention qui remplace la co-habilitation). Les responsables pour Paris 7 sont J. Ocariz et A. Kouchner. Les semestres sont réorganisés, le nombre d'options réduit (système de majeure et de mineure, gros S1 de 15 semaines, gros stage de pré-thèse). Le M2 est en anglais. Il est fait part du coût en enseignants. La discussion se poursuit sur l'articulation du M2 avec la politique francilienne pour les masters. Le contenu est proche de celui de PHE, porté par Polytechnique. Il y a donc deux parcours dans Saclay, avec quelques mises en commun et une légère coloration expérience vs théorie. Paris 11 est très défavorable à passer sous la coupe de Polytechnique et soutient donc NPAC. Il est fait état du peu d'étudiants issus de P7 et de la concurrence des bourses de master de Saclay (inscriptions des étudiants étrangers). Il est demandé d'avoir une journée de cours à P6 et une à P7, en finançant les coûts de transport en RER pour contrer les argumentaires de P11.

Vote Contre: 0 Abs:0 Pour: 12

Le CUFR vote à l'unanimité la motion suivante:

Le conseil de l'UFR de Physique de Paris Diderot soutient très fortement le M2 NPAC, dans sa structure de cohabilitation francilienne. Il appuie la demande d'une journée de cours à P6 et une à P7.

Véronique van Elewyck présente l'évolution de la Licence. Loïc Lanco et Caroline Derec prennent la responsabilité de la Licence à la rentrée. Une présentation est faite des différents points d'entrée et de bifurcation du système. M. Cazayous présente les doléances concernant les difficultés faites aux étudiants de Médecine recalés (90%) pour choisir leur parcours. L'évolution va vers moins de présentiel. La structure est identique à la maquette de transition sauf les modules Méthodologie (6 -> 3 ECTS), Méthode et pratique expérimentales (PHY et CPEI seulement), TPs de Chimie (perdus en échange d'une absence de TP S2 chimistes).

Le L3 voit une importante réorganisation des parcours, avec un même contenu mais une sélectivité en sortie et une publicité renforcée pour le magistère. A. Sacuto pendant 2 ans puis M. Huertas sont chargés du recrutement avec entretien.

Les nouveautés en CPEI sont présentées (Tech. Exp. en L1, pas d'informatique en S1, inversion S2-S3 entre optique et thermodynamique).

Le parcours ESPC (T. Beau), fortement mutualisé et avec un fort contrôle continu, est présenté. Méthodologie passe du S1 au S2. Physique S2 est mutualisé avec Chimie, S5/S6 sont composés d'enseignements spécifiques en Chimie et Physique. Enseignement des langues en S6 (Français et Anglais).

Le L2 MedPhy reste suspendu au faible effectif.

Une discussion s'ensuit. Bruno Andreotti pose la question de la structure du site web de l'UFR, et du nombre de clics avant d'obtenir une information. F. Gallet souligne que l'ensemble du site web est à repenser, et souffre d'un problème d'articulation avec le site de l'université. Francis Richard souhaite que les nouvelles maquettes soient présentées aux gestionnaires de scolarité. M. Cazayous en prend l'engagement. M. Cazayous informe que la foire est en cours de construction et évoque les difficultés des ajustements post-foire liés au IUF et au CRCT.

Vote: Contre 0 Abs 0 Pour 12.

Point 2) Transferts et détachements

Marie Muller a accepté une offre d'Assistant Professor à North Carolina State University pour un projet scientifique sur la propagation d'ultrasons. Cela fait suite à un CRCT réussi. La question de la durée du détachement est évoquée : pendant 3 ans, le support reste rattaché à la composante, mais il est ensuite perdu. Il y a là une contradiction de l'université qui propose systématiquement des détachements de 5 ans. Le CUFR souhaite que le détachement soit réexaminé après 3 ans, renouvelables. Il demande à ce que le détachement soit compensé par les moyens complémentaires d'enseignement. Francis Richard est mandaté pour souligner auprès des services centraux, la contradiction entre 3 et 5 ans.

Vote: Contre 0 Abs 0 Pour 12.

Il est fait état d'une prochaine discussion au Conseil Scientifique sur les collègues qui effectuent leurs recherches dans des laboratoires non rattachés à l'UFR.

Guillaume Blanc a demandé à rejoindre le Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire (UMR P11 CNRS). Le CUFR pose la question d'une mission de un an renouvelable, plutôt que d'une convention courant sur le quinquennal. Après confirmation du choix de l'intéressé, le CUFR valide la deuxième option.

Vote: Contre 0 Abs 0 Pour 12.

Stéphane Corbel a fait part de sa candidature à la direction de la Station de Radioastronomie de Nançay (Sologne), qui dépend de l'Observatoire et de l'Université Orléans. Si sa candidature est acceptée il demandera une délégation partielle.

Christophe Goupil a demandé l'accord du CUFR pour une convention d'accueil au LIED, pour qu'il puisse y effectuer ses recherches sur la thermoélectricité. Il ne demande pas de locaux supplémentaires.

Vote: Contre 0 Abs 0 Pour 12.

Point 3) Eméritat

Il est fait mention de la demande d'éméritat de Jean-Pierre Dedonder, qui a reçu l'avis favorable du conseil scientifique.

Point 4) Calendriers

Calendrier de l'université : le 1^{er} CA aura lieu le 28 avril, puis se réunira le 5 mai pour élire le président de l'université.

Calendrier du CUFR

- Professeurs invités : réunion de classement du CS de l'UFR le vendredi 9 mai. Le classement est à fournir à l'université le lundi 11 mai. Proposition de vote par messages électroniques pour avaliser le classement du CS.
- Postes : classement du CS le 23 mai. Il faut donc projeter un CUFR la semaine du 23 au 30 mai.
- Classements de CRCT à retourner le 11 juin à l'université, sachant que le CS de l'UFR se réunit à ce propos le 6 juin.
- Promotion des EC : même procédure que l'an passé.